

La mutualisation et les partenariats : des mécanismes clés pour un maintien de la paix régionalisé en Afrique, par Michel Luntumbue et Solène Jomier – mai 2022

Le séminaire sur le thème « [les opérations de paix onusiennes face aux défis de la régionalisation, des forces parallèles et de l'externalisation](#) », organisé le 19 mai dernier par le GRIP, en tant qu'organisme pilote de l'Observatoire Boutros-Ghali, et le CHESD, a été l'occasion de revenir sur les enjeux présents et futurs du maintien de la paix en Afrique francophone. Les opérations de paix onusiennes restent le principal outil de la réponse internationale aux crises sécuritaires qui affectent certaines régions du monde. Néanmoins leurs modalités et principes d'engagement ne semblent plus toujours adaptés aux nouvelles menaces et aux dynamiques de certains conflits contemporains : nombre de conflits sont transfrontaliers, ou prennent la forme de conflits asymétriques entre forces conventionnelles et groupes armés non-étatiques, tandis que les groupes extrémistes violents prennent également pour cibles les casques bleus. Pour répondre efficacement à ces crises, des nouvelles approches sont nécessaires, à la fois complémentaires à celle des OP onusiennes, et capables de s'attaquer à des défis désormais multiformes. Sur le continent africain, qui accueille les trois plus grandes missions déployées en environnement francophone, de nouvelles approches s'esquissent progressivement et de manière circonstancielle, sur la base des leçons tirées des conflits qui ont marqué le continent dans les années 90 et 2000.

Des coalitions ad hoc et forces conjointes sont déployées « en marge » des opérations de paix onusiennes classiques, et des opérations de soutien à la paix de l'Union africaine, pour répondre à la poussée des extrémismes violents et aux menaces transfrontalières (voir "[Adapter les capacités de la Force africaine en attente aux défis sécuritaires des opérations de paix](#)", GRIP/OBG, mars 2022).

Du G5 Sahel ou bien encore la Force multinationale mixte contre Boko Haram dans le bassin du lac Tchad, ces forces s'avèrent plus adaptées pour répondre aux menaces asymétriques, et disposent souvent d'une doctrine d'engagement plus robuste, différents des mandats onusiens. De même, les pays hôtes des missions recourent à des accords bilatéraux avec des pays tiers, pour résoudre les défis sécuritaires causés par les groupes armés non étatiques rétifs aux accords de paix.

Ces différentes formes de mutualisation de forces, diversifient et complètent l'éventail des mécanismes pour répondre aux crises, mais elles restent à harmoniser avec l'approche et la doctrine onusiennes.

Le Conseil de sécurité de l'ONU reste dépositaire du mandat de la sauvegarde de la paix et de la sécurité internationales, mais elle est de plus en plus encline à partager les responsabilités avec les organisations régionales (notamment l'UA). Les acteurs régionaux riverains des épicycles des crises sont les plus à même de mettre en place une réponse plus prompte aux crises, en permettant une première action de stabilisation en amont d'un possible déploiement onusien. – Si l'ONU reste le seul organisme en mesure de mobiliser les ressources (financières, techniques, humaines) pour une OP multidimensionnelle et de long terme, les organisations régionales quant à elles, ainsi que leurs contingents, sont aussi plus enclins à être acceptés par les populations locales ; elles disposent par ailleurs d'une meilleure connaissance du terrain. Cette dynamique de régionalisation, impliquant une prise de responsabilités accrue des organisations régionales, a été notamment renforcée par la création de l'Union africaine en 2002 qui traduit la

volonté des acteurs africains de jouer un rôle de premier plan et d'intervenir en premier recours en cas de crise. Ce rôle des organisations régional est régit par le principe de subsidiarité par rapport à l'ONU et à ses règles d'engagement. La ligne directrice onusienne, qui engage en effet l'organisation à ne pas prendre parti dans un conflit (impartialité), à limiter le recours de la force à la légitime défense et à la défense du mandat, et à privilégier le règlement politique des crises, peut dans certaines circonstances limiter les modalités d'action des OP sur le terrain. L'enlèvement de certaines crises et la persistance de violences contre les civils, ont favorisé de positions et débats relatifs aux mandats plus robustes ou encore sur l'intégration de la lutte contre le terrorisme dans les OP. Ceux à quoi la plupart des acteurs de la communautés internationale sont réticents, en raison du risque de rupture du statut de neutralité des OP. Les nouvelles dynamiques conflictuelles et les mutations du contexte sécuritaire bousculent également la doctrine classique des OP, par le caractère transnational des crises contemporaines, alors que le mandat des OP est limité au territoire de l'État en crise (voir "[Dépasser les frontières ? Limites de l'approche stato-centrée de la MINUSMA face à la violence transnationale dans le Sahel](#)", GRIP/OBG, juin 2020).

Le dilemme entre le statu quo doctrinal et l'ouverture aux approches plus robustes, incarnées par les coalitions ad hoc et forces conjointes africaines, peut être arbitré par les leçons apprises de la FIB, déployée dans le cadre de la MONUSCO. La FIB montre un chemin à mi-parcours entre le respect de la doctrine classique et la mise en place d'une force d'appui robuste dans le cadre d'une OP et dont les règles d'engagement sont encadrées (voir "[APSA : contours et défis d'une Afrique de la défense](#)", GRIP, 2014).

Si la régionalisation des opération paix, c'est-à-dire le partage des responsabilités de sécurité onusiennes avec les acteurs régionaux et sous régionaux est une tendance qui se confirme, son opérationnalisation, en cours, reste semée d'embûches : dont les défis de la mise à disposition des troupes, équipements, transports adéquats, la pérennisation des financements.

[Michel Luntumbue](#). est chargé de recherche au GRIP et assure la coordination scientifique de l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix.

[Solène Jomier](#). est chargée de recherche au GRIP et coordonne chaque mois la Lettre d'information de l'Observatoire Boutros Ghali.